



## ÉVÉNEMENT

# Une « bulle » pour protéger les fichiers

Les prochains utilisateurs des données de santé très détaillées devront montrer patte blanche. Cela passera sans doute par une carte à puce, une empreinte digitale et un boîtier réservé à la connexion aux serveurs abritant les précieuses informations. C'est en tout cas de cette manière que, depuis 2010, plus de 600 chercheurs accèdent de leur laboratoire à plus de 21 000 gigaoctets de données confidentielles issues essentiellement de la statistique publique : sur les individus et les ménages, les entreprises, la justice ou le secteur agricole. En attendant les données fiscales (prévues depuis la loi sur la recherche de juillet 2013), voire de santé.

« Longtemps les administrations ont été réticentes à diffuser leurs fichiers pour des questions de sécurité. Grâce à l'innovation technologique, nous savons maintenant gérer ce problème. Notre dispositif rassure », explique Kamel Gadouche, du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes). Il est aussi l'un des trois inventeurs de ce système d'accès sur lequel repose le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Ce dernier, financé notamment par 4 millions d'euros des investissements d'avenir, est devenu en 2012 une direction du Genes, dont l'Insee assure la tutelle technique. « Nous sommes un tiers de confiance entre les producteurs de données et les chercheurs. Les demandes augmentent régulièrement au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux fichiers. Le CASD sera naturellement candidat pour fournir ce service aux chercheurs sur la santé », précise Antoine Frachot, le directeur général du Genes.

Le dispositif repose sur un petit boîtier noir connecté au réseau, à un écran et à un clavier possédant un lecteur de carte à puce et d'empreinte digitale. Une fois la carte introduite, puis après deux authen-

tifications d'empreinte, la boîte se connecte, par un canal chiffré, aux serveurs de données, ce qu'on appelle la « bulle ». Sur l'écran apparaît l'interface familière d'un ordinateur de bureau sous Windows. Sauf qu'il est impossible d'imprimer, de mettre une clé USB ou de faire un copier-coller dans les tableaux de chiffres. Le chercheur n'a accès qu'aux données pour lesquelles une autorisation a été accordée.

### 83 euros par mois

« Ce n'est pas la caverne d'Ali Baba », lance Kamel Gadouche. L'utilisateur a aussi à sa disposition des logiciels d'analyse et de traitement des données ou de bureautique. Il peut demander à avoir ses propres programmes ou ses propres données, après vérification des informaticiens du CASD. « Cela marche très bien dans l'ensemble. Nous pouvons notamment croiser des informations entre plusieurs sources », témoigne Thierry Mayer, professeur au département d'économie de Sciences Po à Paris.

En fin de projet, le chercheur rassemble dans un fichier les informations qu'il souhaite sortir : analyses, tableaux, descriptif de la méthode, voire article prêt à être envoyé à des revues scientifiques. Ce fichier est alors envoyé à un service de contrôle du CASD. Des informaticiens vérifient qu'aucune information sensible n'a été cachée dans les fichiers, par exemple en ajoutant des commentaires à un document. En outre, des statisticiens s'assurent du respect des règles déontologiques et en particulier qu'aucune donnée ne peut permettre une identification. En moyenne, cela prend environ trente minutes. « Le seul souci, c'est le prix qui pourrait dissuader certaines recherches », estime Thierry Mayer. Le CASD rétorque que le coût, 83 euros par mois, est moins élevé qu'à l'étranger.

Le système a le vent en poupe avec près de 200 boîtiers en circulation. Le

centre répondra à un appel d'offres européen pour un accès sécurisé aux bases de données d'Eurostat. « Un projet pilote avec cette organisation, Dara, a déjà montré notre efficacité », rappelle Antoine Frachot.

Kamel Gadouche songe, lui, à la version suivante du boîtier, intégrant les lecteurs de cartes à puce et d'empreintes et permettant de se connecter aussi aux futurs serveurs dédiés aux grandes masses de données (big data) privées ou publiques, le TeraLab (Genes et Institut Mines-Télécom). ■

D. L.

